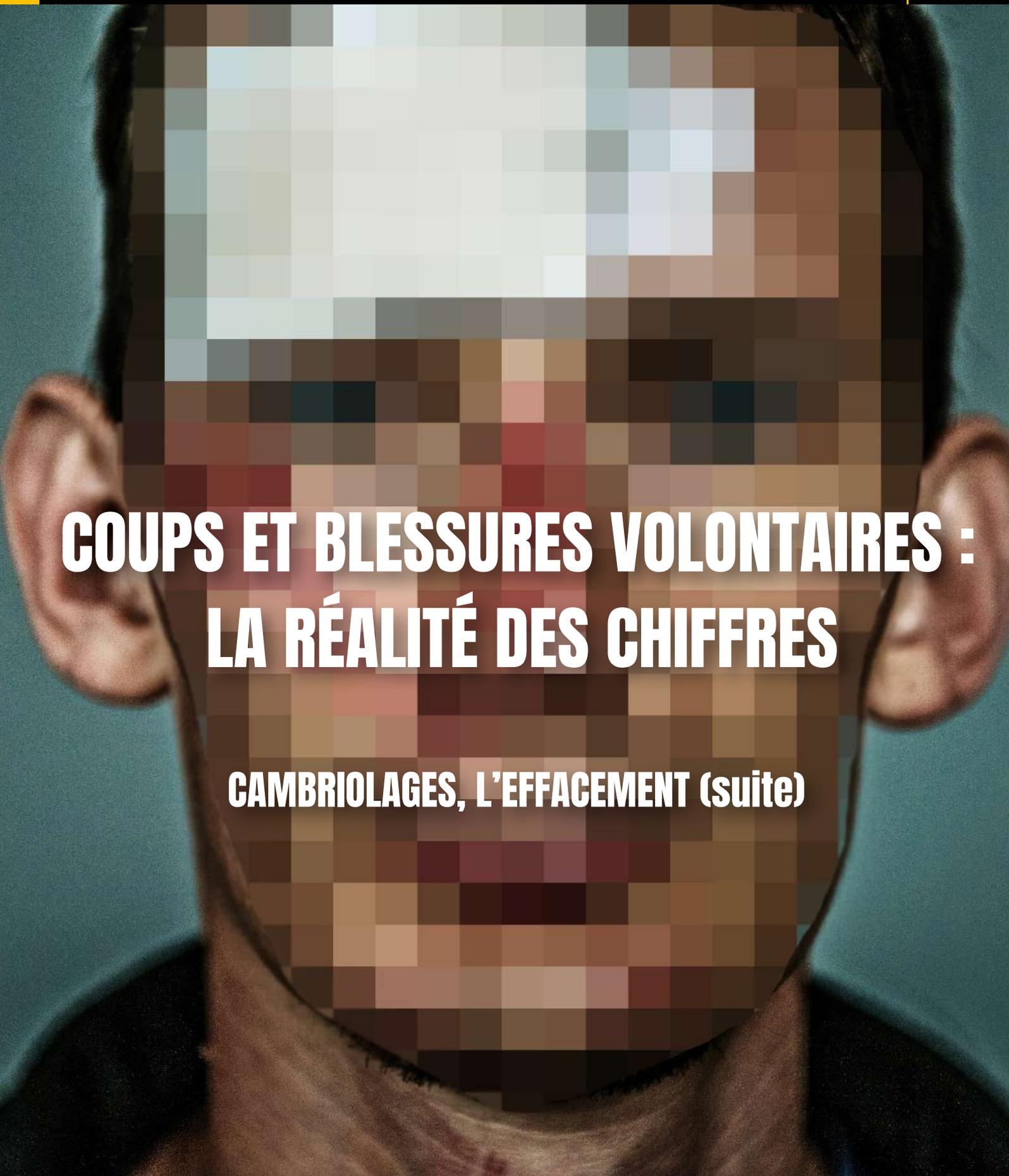


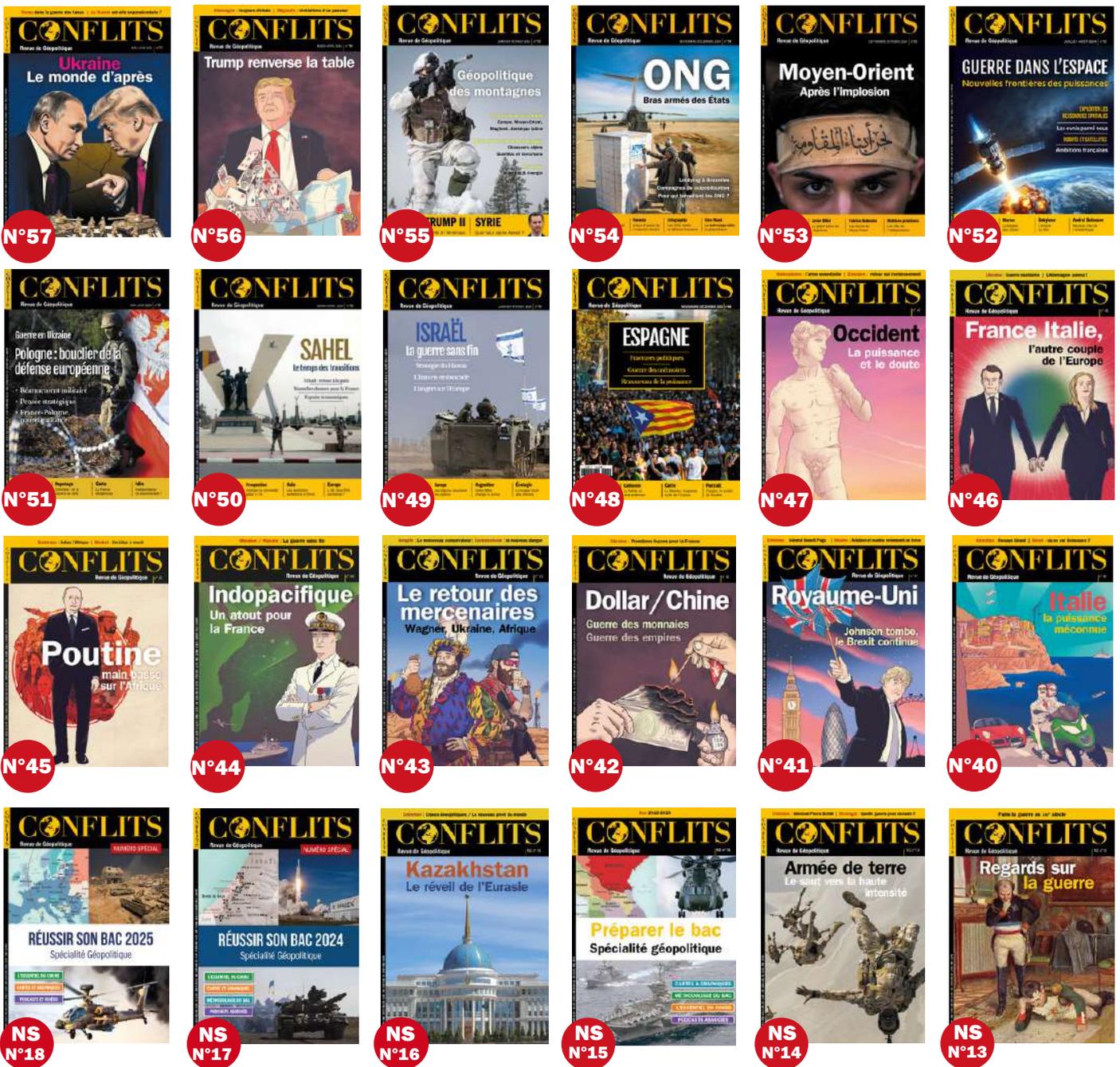
# RÉEL CRIMINEL

JUIN 2025 | n°5



## **COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES : LA RÉALITÉ DES CHIFFRES**

**CAMBRIOLAGES, L'EFFACEMENT (suite)**



Retrouvez l'ensemble des numéros disponibles et commandables sur [www.revueconflits.com](http://www.revueconflits.com)

Conflits | 32 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris | 01 84 79 01 34 | [www.revueconflits.com](http://www.revueconflits.com) | [contact@revueconflits.com](mailto:contact@revueconflits.com)

**Direction Marketing**  
Link-Edit

**Coordination du projet Réel Criminel**  
Xavier Raufar - avec la base documentaire CRIMINO

**Rédacteur en chef**  
Jean-Baptiste Noé

Conflits est édité par la Société d'Édition et de Presse Antéios (SEPA), SARL au capital de 212 000 €. Siège social : 32 rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris.

Directeur de la publication : Gil Mihaely.  
RCS Paris n° 802 072 504. Dépôt légal à parution.  
ISSN : 2274-4444  
Commission paritaire 0624D92339. Distribution MLP.  
Impression : BLG Toul,  
2780, route de Villey Saint-Etienne - 54200 Toul  
Printed in France / Imprimé en France

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

Le comité scientifique contribue à l'élaboration de la revue et veille au respect des principes énoncés dans l'éditorial du numéro 1, Manifeste pour une géopolitique critique

**Fabrice Balanche**, Lyon II - **Jean-Paul Bled**, Sorbonne-Université - **Daniel Dory**, Université de La Rochelle - **Olivier Entraygues**, CNAM / Pôle Sécurité défense - **Michel Fauquier**, Université de Poitiers - **Christian Harbulot**, Directeur de l'École de guerre économique - **Pascal Lorot**, Président de l'Institut Choiseul - **Martin Motte**, EHESS - **Éric Pomès**, Saint-Cyr Coëtquidan - **Jean-Robert Raviot**, Université Paris-Nanterre - **Christophe Réveillard**, Sorbonne-Université - **Hervé Théry**, CNRS - **Jean-Pierre Vettovaglia**, ancien ambassadeur, Suisse - **Bernard Wicht**, Université de Lausanne - Recteur **Charles Zorgibe**, Université Paris 1

## POURQUOI RÉEL CRIMINEL ?

Pour chiffrer et étudier les évolutions de la criminalité en France, il est difficile de se fier au ministère de l'Intérieur qui multiplie les omissions ou falsifications, comme nous l'établirons. Les chiffres sont de plus en plus opaques : naguère contrepoids aux chiffres incontrôlés de l'Intérieur, des organes indépendants produisaient des "Enquêtes de victimation" détaillées sur les crimes subis par la population. Or, ces organes démantelés, les futures "Enquêtes de victimation" sont à 100% produites à Beauvau : tout élément comparatif a ainsi disparu.

Autre problème majeur, la plupart des "journalistes police-justice" des médias "d'information" sont soumis au service de presse du ministère de l'Intérieur, qui les contrôle par du chantage à l'info, qui décide des sujets de publication, etc.

La radiographie criminelle de la France incombera donc à RÉEL CRIMINEL, dont la base documentaire accumule chaque mois des milliers de faits et données tous sourcés et recoupés avec soin. Sa mission : d'ici l'élection présidentielle (2027 par hypothèse), divulguer la réalité criminelle aux publics intéressés.



**Xavier Rauffer**  
Criminologue

# Coups et blessures volontaires : la réalité du terrain

Ce qui est enregistré dans la statistique officielle comme « Coups et Blessures Volontaires » (Ci-après : C&BV) recouvre deux réalités bien différentes (d'ailleurs retenues par la statistique) :

1 - De tels actes, commis dans le cadre familial, « Violences intrafamiliales » et,

2 – « Autres C&BV »

De 2018 à 2024, la proportion entre les deux types de C&BV évolue ainsi : de  $\pm 56\%$  de C&BV « hors famille » en 2018 à  $\pm 43\%$  fin 2024.

Pourquoi faut-il bien distinguer ces deux séries de C&BV :

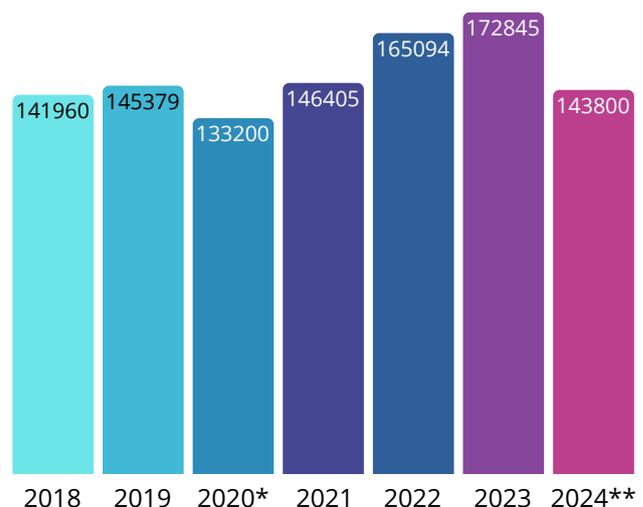
- Le cadre intrafamilial inclut les violences conjugales, infractions dont la vision sociétale a fort évolué ces récentes décennies : naguère banalisées, elles tendent à devenir des infractions réelles,

- Les deux types de C&BV affectent des populations différentes ; celles du cadre familial, des femmes à 75% ; les autres, des hommes à 69% ; d'abord, ceux de la tranche 15-29 ans.

- Les C&BV du cadre familial sont spécifiques : ivrognerie, scènes de ménage, etc. Leurs protagonistes vivent d'usage ensemble, d'où l'absence d'enquête poussée. Dans ce cadre, matériellement, les (parfois graves) violences physiques voient leur prévention et régulation échapper pour l'essentiel aux forces de l'ordre - sauf à mettre un policier dans chaque logement.

Voyons donc maintenant l'évolution des C&BV hors famille dans les années pleines de la présidence de M. Macron (2018 - 2024).

## Évolution des C&BV hors famille dans les années pleines de la présidence de M. Macron (2018 - 2024)



\*Année atypique : confinements, patrouilles de police, etc.

\*\*Année atypique : hyper-sécurisation avant et pendant les JOP.

Total sur sept ans pleins : **1 048 683** C&BV connus.

Comparer une seule année à la suivante provoque un effet de « montagnes russes » statistiques ; pour éviter cela, comparons des séries de trois ans, contenant chacune une année atypique :

[2018-2019-2020] moyenne sur trois ans  $\pm$  **140 180** C&BV,

[2022-2023-2024] moyenne sur trois ans  $\pm$  **160 580** C&BV,

Augmentation des C&BV durant les sept années Macron pleines : + **14,5%** ; notre président ayant sinon clamé (en avril 2022, dans un entretien), que les Français avaient un « Droit à la vie paisible »...

Partant du grand tableau disponible des infractions, produit par le SSMSI, comparons maintenant ces données nationales avec celles de deux départements symboliques : la Seine Saint-Denis (93) et les Bouches du Rhône (13) :

(93) C&BV hors famille, années Macron pleines, + **18,5%**,

(13) C&BV hors famille, années Macron pleines, + **15%**.

Ce qui corrobore la tendance nationale.

Mais tout ce qui précède ne concerne que les C&BV connus des services officiels (répétons : flagrants délits ou dépôts de plainte) ; mais les autres C&BV hors cadre familial, vraiment infligés, mais restés inconnus de la police-justice : combien sont-ils ? Peut-on le savoir ?



Réponse oui : le bulletin INTERSTATS du ministère de l'Intérieur (N°64, janvier 2024) apprend, à partir d'études « de victimisation » [Voir p.6] que **21%** des victimes de violences physiques portent plainte, soit un « chiffre noir » de **79%** ( $21+79 = 100\%$ ).

Partant de là, calculons le nombre réel de C&BV commis en France en 2024, qu'ils soient connus ou non de l'appareil d'État :

- **Connus des autorités : 143 800 ; plus 79% de « chiffre noir » = ± 681 000 C&BV réels, soit ±1 866 par jour ; ±78 par heure et ±1,3 C&BV par minute.**

Cas concrets pris dans deux villes du Nord<sup>1</sup>:  
Halluin (la 3e ville la plus sûre du Nord) : C&BV hors-famille + **53%** de 2022 à 2023 ; Linselles, + **133%**.

Or pendant que ces violences augmentent, leur taux d'élucidation diminue. Là, les derniers chiffres publiés portent sur 2017-2022 ; le nombre des mis en cause/interpellés dans l'année suivant le C&BV, baisse de 9% sur la période considérée, de 63% d'élucidations en 2017 à **54%** en 2022. Dans les faits, presque la moitié de ces traumatisantes agressions restent impunies.

### « Atteintes volontaires à l'intégrité physique »

Plus large et plus flou, un autre concept existe dans la statistique française, les « atteintes à l'intégrité de la personne » : ce qui met en danger l'intégrité physique d'un individu, avec volonté de le blesser, non de le tuer. En 2023 (derniers chiffres connus), ces violences physiques ont fait en France **444 700** victimes, de tous âges et dans tout contexte social ; 7,4% de plus qu'en 2022. Entre 2022 et 2023, ces agressions ont pro-

<sup>1</sup> La Voix du Nord - 20/04/2024 « Classement des villes les plus sûres, ce que disent les chiffres »

gressé dans 90 départements sur 101, et diminué dans 11 d'entre eux. De 2016 à 2023, ces agressions physiques connues ont bondi en France de + **60%**<sup>2</sup>.

Les plus fortes augmentations<sup>3</sup> : Loir-et-Cher (ZP), + **40%** ; Côte d'Or, Eure-et-Loir, Finistère, Lozère, + **20%**, aussi en ZP.

### Enquêtes dites « de victimation »

Comptage des victimes des principales infractions commises en France, par sondage extensif. La première série de ces enquêtes *Cadre de Vie et Sécurité* (CVS) avait pour objet officiel : « *connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes dans les mois précédant le passage de l'enquêteur* ». Elle est conduite de 2007 à 2021 sous l'autorité d'un organisme neutre, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, l'ONDRP, supprimé arbitrairement en 2020 et remplacé en 2022 par une « *Enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité* », VRS, sous emprise directe du service statistique du ministère de l'Intérieur.

Les enquêtes de victimation visent à balancer et contrôler le comptage du crime fait par l'Intérieur. Confier ces enquêtes au même ministère revient à confier à l'étudiant le soin de noter sa propre copie d'examen.

Bien entendu les séries et comptages de CVS et de VRS ne sont ni homogènes, ni vraiment comparables, interdisant le suivi au long cours des évolutions, une fois le passage de CVS à VRS effectué.

Volontairement ou pas (?) on a ici clairement « cassé le thermomètre ».

<sup>2</sup> Le Figaro - 1/03/2024 « Près d'une agression chaque minute en France » - Europe1 - 20/02/2024 « Délinquance : les atteintes aux personnes bondissent de + 7,39% ».

<sup>3</sup> Maintien de l'ordre : la France est divisée en deux : la zone police (ZP), 5% du territoire et 50% de la population et la zone gendarmerie (ZG), 95% du territoire et 50% de la pop. Il s'agit ici de la ZP, soit les villes de départements ruraux.

## Criminalité : dernières tendances

Sur cinq mois, d'octobre 2024 à fin février 2025, par comparaison avec les mêmes mois de 2023-2024 :

Homicides	+ 7%
Vols violents avec armes (tous types)	+ 12%
Vols violents sans armes	+ 8%
Vols de véhicules	+ 7%

## Petites tricheries incidentes

Le comptage de l'Intérieur concerne deux séries de données, clairement différentes :

- Les actes commis par les malfaiteurs eux-mêmes (criminels, délinquants, terroristes, activistes, saboteurs, etc.) en partie connus des services officiels ; la part inconnue en constituant le « chiffre noir » ; exemple : les homicides, cambriolages, etc. ; et :
- Les IRAS ou « Infractions relevées par l'activité des services » ; exemple, infliger des amendes aux acheteurs de stupéfiants ou aux clients de prostituées, sanctions qui bien sûr, augmentent à mesure où l'Intérieur ordonne qu'on en fasse. Donc « *Depuis l'an passé, le nombre de contraventions infligées aux toxicomanes a augmenté de 20%* » ne signifie rien de plus qu'un sursaut d'activité de l'Intérieur ; sursaut pouvant, ou pas, affecter l'activité criminelle considérée (ici, le trafic de stupéfiants).

Mélanger ces deux types de données et occulter la nature des IRAS ne constitue pas un modèle d'honnêteté statistique...

# CAMBRIOLAGES, L'ENFUMAGE (SUITE)



Dans le N°4 de Réel Criminel, on a vu comment le ministère de l'Intérieur escamotait une part importante du nombre des cambriolages commis en France.

Des réactions de fonctionnaires (Français, ou de l'Union européenne) un peu fâchés du rôle qu'on les contraint à jouer, de journalistes aussi, nous permettent d'avancer sur l'envergure de la tricherie et sur la confusion largement aggravée par les palinodies de l'Intérieur :

## **EUROSTAT (Équivalent de l'INSEE pour UE) : qu'est-ce qu'un cambriolage ? Définitions officielles**

Le SSMSI (service statistique du ministère de l'Intérieur) peut-il alléguer de normes européennes pour ne retenir dans ses comptages QUE les cambriolages de domiciles privés ? Non.

Voici les définitions officielles européennes en la matière ; étant publiées en un accessible anglais basique, nous les laissons en version originale :

EUROSTAT - (Updated March 2024) - Crime and criminal justice statistics - methodological guide for users, manuals & guidelines:

05 - Acts against property only

[0501 Burglary] (...) Offence recorded in EU statistics on crime and criminal justice... (...) subdivided into more precise categories of criminal acts - thus, level 3 categories have a five digit code, for example:

05011 BURGLARY of business premises,

05012 BURGLARY of private residential premises

05013 BURGLARY of public premises

“Most jurisdictions can separate 0501 Burglary and 05012 Burglary of private residential premises from each other and are collecting data for both offence categories separately [...] *[Nous soulignons ce qui suit] Code 0501, in addition, also includes burglaries of business premises, public premises and other acts of burglary (etc.)*”

Aussi : “EUROSTAT defines burglary as gaining unauthorised access to a part of a building / dwelling or other premises, including by use of force, with the intent to steal goods (“breaking and entering”)... Burglary should include, where possible, theft from a house, apartment or other dwelling place *[Nous soulignons ce qui suit] factory, shop or office, from a military establishment, or by using false keys. It should exclude theft from a car, from a container, from a vending machine, from a parking meter and from fenced meadow or compound.*”

Ainsi, les normes et règles d'Eurostat, donc de l'Union européenne, exigent explicitement des États-membres qu'ils fournissent à EUROSTAT des données sur les cambriolages de propriétés privées (logements, résidences secondaires), mais aussi « d'usines, boutiques, bureaux ou bâtiments militaires... par effraction ou usage de fausses clés ». Et si le SSMSI-Intérieur ne le fait pas, c'est qu'il triche, délibérément.

## France, combien de cambriolages ?

Le décompte fourni aux Français par les autorités ou par les médias est au plus haut point chaotique.

Voici TF1 (3/02/2025) « 90' Enquêtes - Explosion des cambriolages, insécurité : comment sommes-nous protégés », reportage où on lit ceci « l'an dernier (2024) environ **400 000 cambriolages ont été recensés en France, soit un toutes les 90 secondes environ [...]** » C'est un chiffre record, l'an dernier (2024) plus de **569 000** Français ont été victimes d'un cambriolage, soit un par minute, avec des vols à domicile en pleine explosion : + **21%** en un an.

Peu auparavant (le 3/01/2025), le Journal du Dimanche (JDD) annonçait pour le premier semestre 2024 : « **Plus de 220 000 cambriolages en France, plus 14% sur 2022** ». Admettons qu'il y ait autant de cambriolages au second semestre de 2024 : ça en fait 440 000 dans l'année, soit **± 1 206** par jour.

Or M. Retailleau - pourtant ministre de l'Intérieur - déplore plusieurs fois qu'il y ait en France « 600 cambriolages par jour », ce qui fait **± 219 000** par an et parle d'une augmentation de 3% desdits cambriolages de 2023 sur 2024 !?!

La cacophonie est durable puis qu'en 2024, le SSMSI-Intérieur décompte pour 2023 « 217 100 cambriolages de résidences principales et secondaires, 3% de plus qu'en 2022 » et donne

même la ventilation suivante : 173 500 logements particuliers (résidences principales), et 43 600 résidences secondaires.

Le rapport ajoute aussi pour 2023 « 74 000 cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers et 46 000 cambriolages d'autres lieux (bâtiments agricoles, etc.) » ; soit un total de 337 100 cambriolages (connus) pour 2023.

**“ 337 100 CAMBRIOLAGES SUR  
2023, CELA FAIT 924 PAR JOUR ET  
NON 600 ”**

Or 337 100 cambriolages sur 2023, cela fait 924 par jour et non 600 comme le dit M. Retailleau ; ce, juste pour les effractions connues de la police/justice ; pourquoi le ministre en annonce-t-il répétitivement « 600 par jour » ? Alors que selon les sources : SSMSI... TF1... **On va de 924 à 1 206 cambriolages par jour.**

Comment le citoyen, comment l'électeur, comment l'élu, peuvent-ils se retrouver là-dedans ?

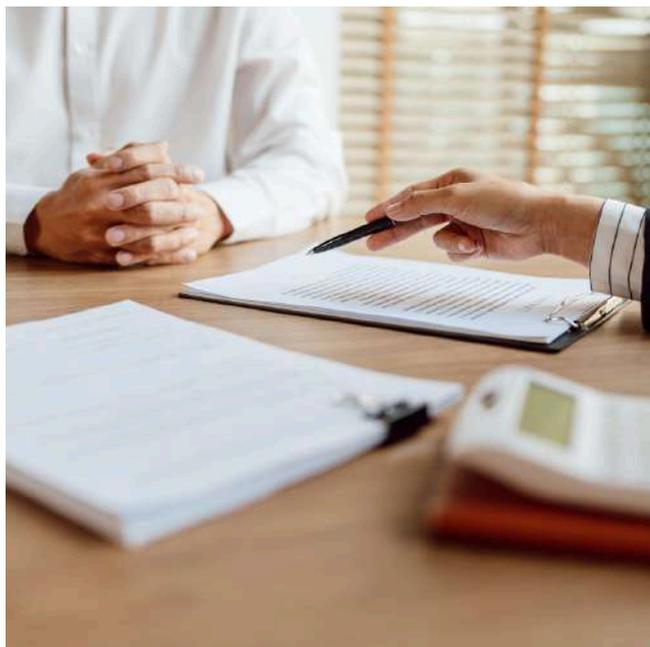


## Les cambriolages, drame financier pour les commerces, artisans et petites entreprises

Selon un document professionnel, pour une PME ou équivalent, chaque cambriolage entraîne une perte moyenne de 5 000 à 10 000 euros. Prenons pour base de calcul, en 2023, les seuls « 74 000 locaux industriels, commerciaux ou financiers » dont l'Intérieur stipule qu'ils ont été cambriolés ; là-dessus estimons que les deux tiers (± 49 000) sont des PME, commerces, ateliers d'artisans, etc. Estimation minimale puisqu'il y a déjà, en France métropolitaine, plus de 300 000 commerces de détail.

Estimons ensuite - là encore, au minimum - que chacun de ces cambriolages ait provoqué un préjudice de 6 000 euros : on atteint le montant énorme de **294 millions d'euros**, partagé entre les commerçants, artisans, etc. et leurs assureurs, qui bien sûr l'année suivante ne peuvent qu'augmenter la prime que doivent payer les mêmes.

Dans ce cas, une très réelle et ruineuse « double peine ».



## Compléments sur les cambriolages en France, fin 2024, début 2025<sup>4</sup>

- Fin 2024, le taux d'élucidation des cambriolages, longtemps autour de 10%, tombe à 7% - en termes clairs, un cambrioleur un peu méfiant court ± 7 risques sur 100 d'être arrêté ; dans le sens inverse, il a 93 chances sur cent d'impunité.
- En novembre 2024, le préfet de police de Paris se réjouit de la baisse des cambriolages devant le Conseil de Paris ; moins 22% de cambriolages de résidences principales à Paris sur janvier-octobre 2024 ; et il en donne la raison : du fait des Jeux olympiques, ± 35 000 forces de l'ordre tout l'été à Paris et **1,14 milliard d'€** de dépenses de sécurité à cet effet, sur cette période.

France entière, premier semestre 2024 et sans doute, les seuls cambriolages de logements : **+ 4%** ■

<sup>4</sup> Ici - 4/03/2025 « Recrudescence des cambriolages » - Ici-C-Nancy - 4/02/2025 « Bilan 2024 de la délinquance » - Préfet de la Loire - 4/02/2025 « Bilan 2024 de la délinquance » - Préfet de la Vendée - 4/02/2025 « Bilan 2024 de la délinquance » - Lyon-Capitale - 3/02/2025 « Délinquance dans le Rhône, 2024 » - Ici - 3/02/2025 « Bilan de la délinquance dans l'Indre » - Préfet du Lot - 31/01/2025 « Bilan de la délinquance » - Préfet du Loir-et-Cher - 31/01/2025 « Bilan de la délinquance 2024 » - Journal du Dimanche - 3/01/2025 « Des locaux de la mairie cambriolés, 400 000€ de préjudice » - BFMTV - 22/11/2024 « Alpes du Sud - les chiffres de la délinquance » - BFM Paris - 20/11/2024 « Le préfet de police défend son bilan devant le Conseil de Paris » - La Dépêche - 3/11/2024 « Les cambriolages en natte augmentation dans le Tarn » - France-Bleu-Poitou - 23/10/2024 « Châtellerauld : une opération de lutte contre les cambriolages - d'importants moyens mobilisés ».

## Coups de projecteur (départements) :

**Département des Alpes de Haute-Provence** : cambriolages (sans autres précisions, janvier-octobre 2024), + 33%

**Dept. de l'Ardèche**, 2024 : cambriolages de résidences principales +7,5%

**Dept. de la Haute-Savoie**, 8 316 cambriolages en 2024, + 8,3% sur 2023.

**Dept. de l'Indre**, 2024, zone police + 13,7% de cambriolages ; zone gendarmerie, +15%.

**Dept. du Loir et Cher**, 2024 ; cambriolages de logements : 959 en 2023 ; 1 292 en 2024 ; +38,9%.

**Dept. de la Loire**, 2024, (4 858 cambriolages en 2023 ; 4908 en 2024 ; 1% de plus pour tout le département MAIS + 20% en zone gendarmerie.

**Dept. du Lot**, 2024 : cambriolages « notamment de résidences principales », 130 de plus, + 31%.

**Dept. de la Meurthe et Moselle**, 2024 ; cambriolages des résidences principales et secondaires : 1 724 en 2023 ; 1934 en 2024, +12,8%

**Dept. du Tarn** (janvier-octobre 2024) cambriolages des logements et commerces, sur dix mois, 1 395 faits, + 17,3% sur les mêmes mois de 2023 ; + 21,3% en zone police (Albi, Carmaux, Castres, Mazamet), + 15,3% en zone gendarmerie (campagnes) ; cibles, magasins de bricolage, zones commerciales ; logements : en plein jour.

**Dept. de la Vendée** : cambriolages de logements : 1 503 en 2023 ; 1937 en 2024, +28,9%.

Dans la France naguère paisible, forte augmentation, au moins, des cambriolages de résidences principales ; sans doute plus encore des commerces, etc. mais le plus souvent, les préfetures ne donnent pas ces chiffres-là ■

